



Un cimetière apaisant, vert et connecté !

ACTUALITÉ

ENVIRONNEMENT

Jeudi 30 septembre 2021

Un cimetière apaisant, vert et connecté !

Situé le long de la forêt domaniale de Meudon, le cimetière de Vélizy-Villacoublay s'étale sur près de 17 000 m² et compte 2800 tombes. Un lieu de recueillement paisible grâce au travail quotidien des agents municipaux.



Informations pratiques

Le cimetière est situé au 5 rue Michelet.

Il est ouvert au public :

- de 9h à 17h du 1er octobre au 31 mars

- de 9h à 19h du 1er avril au 30 septembre



Une équipe attentive et dynamique

En été comme en hiver, le cimetière est entretenu et surveillé par Sébastien et Alexandre. En plus de leur travail de gardiens, les deux agents municipaux réalisent avec beaucoup de soin de nombreuses tâches au quotidien, sous la direction de Sylviane chargée des Affaires funéraires. Nous nettoyons les allées, taillons la pelouse et les haies, accueillons les familles et les services funéraires... mais pas seulement ! Nous nous occupons aussi du suivi des concessions ou encore de la gestion du matériel d'entretien, explique Alexandre, qui travaille sur le site depuis près de neuf ans. S'occuper d'un cimetière de 17 000 m² est un challenge chaque saison. Notre objectif est que ce lieu demeure un endroit serein et agréable pour les visiteurs, ajoute Sébastien.



Les caveaux maçonnés réhabilités : une solution économique

Nouveauté de cette année, la Ville propose la location huit caveaux maçonnés réhabilités. Bien moins onéreux que les caveaux neufs, ils sont une vraie alternative pour les familles qui ont des budgets serrés. Ces caveaux rénovés sont tous en très bon état, vides de tout corps et nettoyés minutieusement. Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter le service des Affaires funéraires au 01 34 58 50 00.

En savoir plus sur les concessions funéraires

À Volzizy-Villacoublay, les durées de concession sont fixées à 15 ans et 30 ans renouvelables que ce soit en sépulture traditionnelle, en cases au columbarium ou en cavurnes. Les demandes d'inhumation, d'achat ou de renouvellement de concession doivent faire l'objet d'une demande préalable au Maire.

Un cimetière végétalisé

Depuis novembre 2020, un gazon verdoyant a remplacé les gravillons des allées du cimetière municipal. La pelouse choisie est résistante à la sécheresse, au piétinement et nécessite très peu de tontes.



Le saviez-vous ?

L'application GéoMémoire développée par l'association Le Souvenir Français permet de repérer les tombes d'anciens combattants, morts durant la Grande Guerre. L'outil numérique, disponible sur téléphone, géolocalise les sépultures et nous en apprend un peu plus sur la vie de ces victimes de guerre. Une dizaine de tombes à Vélizy-Villacoublay arborent le macaron de géolocalisation. Arrivé devant l'une d'elles, le nom de la personne et sa photo s'affichent sur le téléphone, ainsi que son histoire.

